



Wallonie

Province du Brabant wallon
Commune de 1315 INCOURT

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame GARRIC-MALA, domiciliés à 1495 VILLERS-LA-VILLE, rue du Général Mellier 22.

Le bien concerné est situé rue de la Tombe Romaine à 1315 Glimes, et est cadastré 2ème division section B parcelle n° 539G/pie (lot 4).

Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale 3 façades et présente les caractéristiques suivantes :

- Volume principal de 11m x 8,10m, implanté parallèlement à la voirie, avec un recul minimum de 3,80m et maximum de 6,16m par rapport au début du terrain.
- Construction d'une terrasse couverte sur la façade arrière gauche du bâtiment projeté.
- Garage situé au niveau de la voirie, la construction principale étant située au niveau du terrain naturel.

Le projet s'écarte des indications du permis d'urbanisation délivré par le Fonctionnaire délégué en date du 05/10/2017, pour le motif suivant :

- Point 9.2 des prescriptions urbanistiques – Hauteur sous corniche du volume principal avant, en application des articles D.IV.40 et D.VIII.6 du Code du développement Territorial,

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables **uniquement sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45, le lundi de 17 heures à 19 heures, à l'adresse suivante : Administration communale de Incourt, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à INCOURT.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Nathalie HAHN, ☎ 010/23.95.93, ☎ 010/88.93.72, ✉ urbanisme@incourt.be, les lundi et mardi de 9h à 15h30, le vendredi de 9h à 12h.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27/01/2021 au 10/02/2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de INCOURT, Rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be

Le Directeur général,


Françoise LEGRAND.

Pour le Collège communal,



Le Bourgmestre,


Léon WALRY